

Rapport d'activité 2011

Assemblée Générale du 7 AVRIL 2012

Mesdames et Messieurs, chers Amis Sociétaires,

An nom du Conseil d'administration, je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée Générale de votre association et vous remercie vivement de votre présence.

Nous allons vous présenter maintenant le bilan des actions que nous avons menées au cours de l'année 2011.

Lors de notre dernière AG, nous avons défini un certain nombre d'objectifs.

1° la mise en ligne de notre site internet : notre site est dorénavant opérationnel et est consultable à l'adresse suivante « www.sermaise-environnement.org ».

2° la diffusion de deux « Pomme verte » : cet objectif a été réalisé par une diffusion en Printemps et Automne 2011 de notre journal associatif.

3° Chemins : nous avons inauguré le PR 60 « Chemin des lieudits » en Septembre en présence de Mr le Maire, de Madame la présidente du CDRP 91, des adhérents, de Sermaisiens et amis randonneurs. Nous remercions particulièrement Monsieur QUERU, président de la Commission Sentiers et son équipe pour le travail accompli de balisage.

4° la veille écologique :

Interventions diverses : nous sommes intervenus par écrit, photos à l'appui, auprès de la mairie sur divers sujets.

- une pollution constatée sur le réseau d'eau pluviale de l'école d'eau usée. Il nous a été répondu qu'il s'agissait de peinture à l'eau de couleur bleue. Hors il s'agissait de produits polluants de nettoyage des sols.*
- un empiérement non autorisé sur une parcelle en zone boisée sur Blancheface.*
- un broyage excessif sur les bas coté de route malgré les recommandations de NaturEssonne*

Intervention auprès du SIVSO : nous sommes intervenus auprès du SIVSO (Syndicat Intercommunal mixte de la Vallée Supérieure de l'Orge)

- sur un débordement de la canalisation d'eaux usées sur la commune de ROINVILLE. Les services techniques du SIVSO sont intervenus rapidement.*
- sur une pollution aux hydrocarbures sur la rivière ORGE.*

Intervention auprès du Préfet pour non application des instructions préfectorales :

- suite à une pollution accidentelle sur la rivière ORGE, la Préfecture a alerté en URGENCE l'ensemble des communes en leur demandant de prendre un arrêté*

d'interdiction d'utilisation de l'eau de la rivière. Cet arrêté n'ayant pas été pris, nous avons alerté la Préfecture. Réponse nous a été faite que notre Mairie n'avait pas reçu l'alerte préfectorale. On peut s'interroger sur l'efficacité des procédures de communications en URGENCE entre la Préfecture et les communes ?

Intervention auprès de la Préfecture pour une construction d'un préau sur le parking du tennis en bordure de l'ORGE:

- nous avons constaté des anomalies sur ce permis. Nous avons demandé un contrôle de légalité auprès des services de l'Etat. Ceux-ci ont informé Monsieur Le Maire que l'arrêté du permis revêtait un caractère illégal pour non respect du POS et des recommandations de retrait par rapport à la rivière. Il a été demandé que l'arrêté soit retiré. Un arrêté de retrait a été pris le 6 décembre 2011 par la commune. Nous avons également constaté que ce permis n'avait pas fait l'objet d'un avis par le SIVSO bien que cette construction ait été située en bordure de l'ORGE. Nous avons donc alerté le Président du SIVSO en exigeant que l'ensemble des permis soit soumis pour avis au Syndicat. Nous n'avons pas eu de réponse. L'association s'opposera par tous les moyens légaux aux constructions en bordure de l'ORGE.*

STOPUB

Nous rappelons que notre association s'était engagée en Novembre 2009 dans une opération « StoPub » afin d'inciter la population de SERMAISE à refuser la distribution de publicités non choisies. Beau succès pour notre association car c'est maintenant entre 25 et 30 % des foyers qui ont apposé un logo StoPub. Pour cette opération, nous avons demandé et obtenu de la commune une subvention de 75 €. Nous remercions la commune pour la participation à ce projet. Nous avons dû batailler avec le SICTOM (Syndicat de collectes et traitement de nos ordures ménagères) afin qu'il cesse de distribuer son bulletin d'information avec des publicités. Nous n'avons pas apprécié que la commune ne nous soutienne pas et sous entende dans l'un de ces bulletins, que le journal d'information du SICTOM ne soit plus distribué à cause de l'action de notre association.

PNR : 8 communes essonniennes sur 16 ont intégrées le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, le décret portant à l'élargissement ayant été publié en Novembre 2011. Les municipalités ayant refusées une intégration argumentent principalement leur choix sur l'abandon de la maîtrise de leur droit du sol. Il est prévu qu'un contrat d'association soit proposé aux 5 communes (CORBREUSE – LES GRANGES LE ROI – ROINVILLE - SERMAISE –et SAINT CHERON), communes ayant fait la demande d'intégration au périmètre d'études mais n'ayant pas été retenues pour des problèmes de délai. Cependant il est nécessaire qu'il y ait continuité géographique que nous n'avons pas (SAINT- CYR- SOUS-DOURDAN et LE VAL SAINT GERMAIN ayant refusées leur intégration). Y-aurait-il une possibilité de continuité géographique par DOURDAN qui est une ville porte ? Encore faudrait-il une volonté de tous les élus ! Notre association continuera à œuvrer pour une intégration au PNR notamment par l'intermédiaire de sa fédération locale (FAVO).

Site pollué GERBER.

Il n'y a pas eu de réunion publique depuis plus de 3 ans (dernière réunion publique en Octobre 2008). Nous avons vaguement entendu parler d'une réunion pour l'Automne 2011 qui n'a pas eu lieu. L'association garde le cap et exige une dépollution d'au moins des 2000 fûts restants, mais les services de l'Etat s'y refusent. Il nous paraît urgent qu'une réunion publique soit organisée afin de communiquer à la population les résultats des dernières

analyses de l'air et de l'eau.

OM Groupe (ex-ROCKWOOD) de La Rachée Site SEVESO 2 Seuil haut.

L'association a participé en Juin 2011 au CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) dont elle est membre. L'association a émis un certain nombre de remarques. Le CLIC ne s'était pas réuni depuis plus de 2 ans alors que le règlement stipule une réunion obligatoire au moins une fois par an. Suite à une erreur d'adresse mail, le représentant de ENE (Essonne Nature Environnement) n'a pu être convoqué à l'une des réunions d'élaboration du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques). Sur ce point il a été émis une vive protestation. Lors de l'élaboration du PPRT, aucun document nous a été communiqué et encore moins de réunions et des points de suivi ???

La commune de SERMAISE a donné un avis favorable au projet en date du 23 Septembre 2011 (10 pour et 4 abstentions) sans recommandations particulières. A l'inverse, la commune de SAINT CHERON du 30 juin 2011 s'est abstenue dans l'intégralité de son conseil, et a exigé des mesures d'interdiction d'extensions de toute construction ainsi que des mesures de protection des populations.

Nous sommes également intervenus auprès de notre députée ainsi et des sénateurs de l'Essonne afin qu'ils s'opposent à la réduction du crédit d'impôt et du plafond pour les particuliers se trouvant dans le périmètre des sites classés SEVESO 2 Seuil haut qui ont à leur charge les travaux de protection.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis plus de 2 ans ½ nous n'avons pas été conviés à une réunion de travail et de concertation au sein de la commission d'urbanisme. Nous avons demandé à plusieurs reprises les documents provisoires afin que nous puissions émettre avis et suggestions. Toujours pas de réponse de la commune. La présence de notre association doit gêner. On peut s'interroger d'ailleurs sur la communication de la commune vis-à-vis des Sermaisiennes et Sermaisiens qui a été inexistante depuis près de 4 ans, date de la décision municipale d'élaborer un PLU en remplacement du POS.

Enquête publique portant sur le zonage d'assainissement du territoire du SIVSO.

Au cours du mois de MAI 2011, notre association a consulté le dossier d'enquête publique pour lequel nous avons relevé de nombreuses erreurs (zones urbanisées non mentionnées, une matérialisation de réseaux collectifs inexistants, des oublis) sans parler d'une grande confusion dans la présentation des cartes. Nous avons émis un avis défavorable sur le projet retenu et nous avons demandé la généralisation d'un raccordement au réseau collectif pour l'ensemble des propriétés.

ABC (Atlas de la Biodiversité pour les Communes)

Notre commune s'est engagée en 2010 dans un ABC dont nous avons salué l'initiative. Au cours du 1^{er} semestre 2011, la phase 1 a été engagé puis plus rien. Nous avons demandé par courrier du 26 Novembre 2011 à Monsieur le Maire afin qu'il nous fasse connaître le planning des phases 2 et 3 pour lequel d'ailleurs nous n'avons toujours pas de réponse. Récemment, lors d'un conseil municipal, il a été dit que la procédure ABC allait être réactivée. Nous sommes en attente d'actes concrets depuis un an.

AGENDA 21

Nous avons demandé par écrit à Monsieur le Maire en date du 13 Décembre 2011 afin que notre commune s'engage dans une démarche globale de développement durable, équitable, et solidaire, par une élaboration d'un Agenda 21 comme l'on fait des communes avoisinantes (BREUILLET – BREUX- JOUY – SAINT YON).

Nous n'avons toujours pas reçu de réponse à cette demande.

NUISANCES AERIENNES

Les couloirs aériens ont été modifiés en Novembre 2011 malgré la vive opposition des associations et des élus de notre région. Ces modifications avaient pour but de réduire le bruit des avions atterrissant par vent d'est et venant du Sud Est. Force est de constater actuellement une augmentation très importante du nombre d'avions survolant dorénavant de nombreuses communes, dont SERMAISE, non touchées jusqu'à présent. Cette situation est inacceptable. Nous rappelons que notre association avait émis un avis défavorable à l'enquête publique au cours de l'année 2010.

REUNIONS, MANIFESTATIONS, ET DIVERS.

Nous avons participé aux diverses réunions de nos fédérations (FAVO et ENE), aux AG des associations environnantes, ainsi qu'à des réunions publiques (nuisances aériennes). Notre association était présente au forum mais pas à la fête de la Saint Georges. Nous avons également fait circuler une pétition à l'initiative de la CRIIRAD « halte à la radioactivité ».

Mesdames et Messieurs, le rapport d'activité, qui nous venons de vous présenter, traduit cependant aussi fidèlement que possible les actions menées et le travail accompli par votre conseil d'administration tout au long de cette année 2011. Nous vous remercions de l'attention que vous bien voulu accorder et nous vous proposons de passer à son vote.

d'Administration

Pour le Conseil

Jean-Paul Gabireau